

notre dernière rencontre à Londres, les missions et responsabilités des Nations Unies se sont développées de manière considérable, notamment dans le domaine de la prévention des crises, de la gestion des conflits et de la protection des minorités. Les Nations Unies ont joué un rôle essentiel dans la réponse que la communauté internationale a apportée aux événements survenus dans le Golfe, au Cambodge, dans l'ex-Yougoslavie et dans d'autres régions du monde.

2. Nous soutenons le rôle que jouent les Nations Unies pour maintenir la paix et la sécurité internationales. L'accession aux Nations Unies de nouveaux États a renforcé l'importance de ce rôle. Nous appelons tous ces nouveaux États membres à respecter l'engagement solennel qu'ils ont pris de défendre les buts et principes de la Charte des Nations Unies.

3. Nous réaffirmons notre engagement à coopérer pour faire face aux problèmes actuels des réfugiés. Nous déplorons l'action de tout État ou groupe contre des minorités, qui crée de nouveaux flux de réfugiés et de personnes déplacées.

4. Nous apportons notre soutien aux mesures prises jusqu'à présent par le Secrétaire général en vue de réformer l'Organisation, y compris la nomination d'un coordinateur de haut niveau pour les secours d'urgence. Le rapport du Secrétaire général « Un calendrier pour la paix » constitue une contribution précieuse aux travaux des Nations Unies sur la diplomatie préventive, la recherche et le maintien de la paix. Nous l'assurons de notre disposition à fournir le soutien politique et les ressources nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

5. Nous sommes résolument en faveur d'une amélioration de la coopération entre les Nations Unies et les accords et organismes régionaux tels que définis au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, qui jouent un rôle croissant dans le règlement des conflits.

6. En concluant cette déclaration, nous réaffirmons que la reconnaissance de la dignité inhérente et des droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Les droits de l'homme ne sont pas à la disposition des États ou de leur gouvernement. Ils ne peuvent être soumis à la loi d'un

quelconque système politique, idéologique ou religieux. La protection et la promotion des droits de l'homme demeurent l'une des tâches principales de la communauté des nations.

DÉCLARATION SUR L'EX-YOUGOSLAVIE

Nous, dirigeants de nos Sept pays et représentants de la Communauté européenne, sommes profondément préoccupés par la crise yougoslave. Nous condamnons avec force l'utilisation de la violence dans l'ex-Yougoslavie et nous déplorons les souffrances infligées à sa population. Nous déplorons en particulier les actions menées contre les populations civiles ainsi que l'expulsion forcée de groupes ethniques. Bien que toutes les parties aient contribué à la situation actuelle, la plus grande part de responsabilité revient aux dirigeants serbes et à l'armée yougoslave que ceux-ci contrôlent.

Nous apportons notre soutien à la Conférence de la Communauté sur la Yougoslavie, présidée par Lord Carrington, en tant qu'enceinte essentielle pour apporter une solution politique durable et équitable aux problèmes auxquels est confrontée l'ex-Yougoslavie. Cette solution devrait prévoir des arrangements constitutionnels pour la Bosnie-Herzégovine. Nous invitons toutes les parties à reprendre les négociations au sein de cette conférence, de bonne foi et sans condition préalable. Nous sommes également en faveur d'étroites consultations entre la Conférence présidée par Lord Carrington, la Communauté européenne, les Nations Unies, et les autres parties concernées par la crise yougoslave. Ces consultations pourraient conduire à la tenue d'une conférence internationale plus large qui se saisirait des questions en suspens, notamment de celles relatives aux minorités. Nous soulignons la nécessité absolue pour les parties en Yougoslavie de démontrer leur volonté de paix, qui est indispensable au succès et sans laquelle les peuples de l'ex-Yougoslavie continueront de souffrir.

La situation humanitaire notamment en Bosnie-Herzégovine est tragique et inacceptable. Nous soutenons résolument les actions de la communauté internationale pour apporter des secours. Nous saluons les efforts qui ont été déployés pour parvenir à l'ouverture de l'aéroport de Sarajevo et nous apportons notre soutien aux mesures prises